

La Commission de prévoyance du personnel (CPP)
(01.01.2024)

La Commission de prévoyance du personnel est typique pour les fondations collectives. Elle sert d'intermédiaire entre l'entreprise affiliée et la Fondation.

Les devoirs et la responsabilité de la CPP, son élection et organisation dérivent des prescriptions générales de la LPP concernant l'organisation d'une institution de prévoyance (articles 48–53f) ainsi que du Règlement intérieur Nest et de l'acte de fondation.

Parité

La loi prescrit la parité de la CPP pour la protection des employé-e-s – de même que dans l'Assemblée des délégué-e-s et au Conseil de fondation. Par parité on entend que les employé-e-s et les employeurs ont le droit et le devoir de désigner le même nombre de représentants dans ces organes (article 51 LPP). Les employeurs peuvent renoncer à leur droit d'être représentés au bénéfice des employé-e-s mais non l'inverse. Le renoncement peut être dénoncé à tout moment.

Un employé dans le sens de la parité est reconnu comme tel quand il ne participe pas aux décisions importantes de l'entreprise. Les membres de la direction ayant un rapport d'employé sont, selon la LPP, des employés assujettis à l'assurance, mais ils ne peuvent pas représenter ceux-ci dans un organe paritaire.

La parité vaut aussi pour des entreprises avec une seule personne assurée, qui peuvent désigner un représentant de leurs organes (par exemple du comité de direction, de la commission de contrôle ou du conseil d'administration comme représentant d'employeurs.

Tâches de la CPP

- Définition et modification des dispositions réglementaires concernant la prévoyance dans l'entreprise (plan de prévoyance)
- Information de l'entreprise et des assuré-e-s des décisions des autres organes de la fondation (Assemblée des délégué-e-s, Conseil de fondation)
- Informer Nest sur des événements essentiels dans l'entreprise (modifications structurelles comme fusion etc.)
- Décision de l'utilisation de la fortune libre de la fondation liée à l'entreprise dans le cadre du but de prévoyance (répartition sur les comptes de vieillesse des personnes assurées, création d'un fonds pour les prestations discrétionnaires).

- Elections des délégué-e-s pour l'Assemblée des délégué-e-s qui a lieu au moins une fois par année où le Conseil de fondation est élu et l'organisation, la politique d'investissements ainsi que des modifications du règlement concernant la Fondation entière se décident (article 8, Règlement intérieur).

Obligation de garder le secret

Les personnes actives dans la CPP peuvent avoir connaissance d'informations confidentielles au sujet des assuré-e-s et de l'entreprise. La loi soumet toutes les personnes qui participent à la gestion et au contrôle de la prévoyance à l'obligation de garder le secret (article 86, LPP).

Devoirs lors d'une résiliation du contrat d'affiliation

Quand une entreprise est liquidée ou un contrat d'affiliation auprès de la Nest est résilié pour d'autres raisons, la Commission de prévoyance du personnel est tenue par la loi de rester en fonction jusqu' à la clôture de la liquidation (article 10 alinéa 6 de l'acte de fondation Nest).

Responsabilité de la CPP

La CPP peut être rendue responsable pour des dommages occasionnés lorsqu'elle ne fait pas suivre des informations importantes ou n'observe pas le secret de fonction.

Par contre, le Conseil de fondation est responsable pour des décisions sur les dispositions réglementaires du plan de prévoyance qu'il a autorisé.

Election de la CPP

La loi ne règle que partiellement l'élection des représentants des employé-e-s (article 51, alinéa 3 LPP). Suivant la taille et la structure de l'entreprise, différentes procédures d'élection sont envisageables: Election ouverte ou secrète lors d'une assemblée, élection par écrit ou à l'urne (voir article 2, alinéa 2 du Règlement intérieur Nest). Il est recommandé de fixer la procédure par écrit.

Selon le Règlement intérieur Nest des personnes non employées par l'entreprise peuvent être élues dans la CPP.

L'entreprise annonce les membres élus de la CPP et communique les modifications à Nest.